

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 15 décembre 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Départemental

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12, 13, 14 et 15 décembre 2016

2016 DASES 446 G Financement des actions de prévention de la perte d'autonomie réalisées en 2016 par des résidences autonomes parisiennes dans le cadre des crédits alloués au Département par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) au titre du forfait autonomie.

Mme Dominique VERSINI, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil départemental,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 3411-1 et suivants ;

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Vu la loi du 28 décembre 2015 relative à l'Adaptation de la Société au Vieillessement ;

Vu le décret n° 2016-696 du 27 mai 2016 relatif aux résidences autonomie et portant diverses dispositions relatives aux établissements sociaux et médico-sociaux pour personnes âgées

Vu la décision de la Conférence des Financeurs du 25 novembre 2016 ;

Vu le projet de délibération, en date du 29 novembre 2016, par lequel Mme la Présidente du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil départemental, lui propose la signature de Contrats Prioritaires d'Objectifs et de Moyens relatifs au versement de forfaits autonomie dans des résidences autonomes ;

Sur le rapport présenté par Mme Dominique VERSINI, au nom de la 4e commission,

Délibère :

Article 1 : Mme la Présidente du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil départemental, est autorisée à verser les forfaits autonomie aux résidences autonomes ayant signés un Contrat Prioritaire d'Objectifs et de Moyens avec le département au titre de l'année 2016.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée au chapitre 65, nature 6568, rubrique 53 du budget de fonctionnement 2016 du Département de Paris et des années suivantes, sous réserve de la décision de financement.

**La Maire de Paris,
Présidente du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil départemental**



Anne HIDALGO